

Comité technique ministériel section spécialisée formation continue

8 juillet 2020

Activité de la formation continue dans le contexte de la crise sanitaire

Dans le contexte de la crise sanitaire, et conformément aux notes de cadrage diffusées depuis la mi mars 2020 et au plan d'organisation de l'activité au sein du ministère de l'agriculture et de l'alimentation en phase de déconfinement, le SRH a donné comme consigne de reporter ou d'annuler les sessions de formation en présentiel initialement programmées par le niveau national et régional jusqu'au mois de septembre 2020. Il a été demandé à tous les acteurs et opérateurs de formation continue du MAA d'étudier la possibilité d'adapter les formations en mode distanciel et, notamment, au format classe virtuelle. Malgré la difficulté d'un contexte en perpétuelle évolution, le bureau de la formation continue et du développement des compétences (BFCDC), avec l'appui de la DGER, a assuré le maintien du lien avec le réseau des délégués régionaux à la formation continue (DRFC) et les opérateurs de formation continue (INFOMA, ENSV, écoles de l'enseignement supérieur agricole du dispositif national d'appui- DNA). Trois réunions nationales du réseau des DRFC ont été organisées aux mois de juin et juillet 2020 afin, notamment, de faire un bilan de l'activité de la formation continue au cours du 1^{er} semestre et de dresser les perspectives pour la fin de l'année (infra 1).

L'impact de la crise sanitaire a également mis en avant la possibilité d'envisager le développement de la e-formation en complément ou en association avec des sessions en présentiel (infra 2).

1) Bilan et perspectives de l'activité de la formation continue au cours du 1^{er} semestre 2020

1.1) Niveau National - programme national de formation (PNF)

Secteur enseignement agricole

Pour les écoles de l'enseignement supérieur agricole du dispositif national d'appui (DNA), 34 % des formations initialement prévues au 1^{er} semestre 2020 ont été réalisées, 42 % reportées et 24 % annulées.

3 % des formations réalisées au cours de cette période ont été proposées en e-formation (classe virtuelle) à partir de la période de confinement. A noter également la mise à disposition de ressources pour les enseignants ainsi que des mooc accessibles sur les plateformes numériques des écoles. Les prévisions d'activité pour le second semestre sont de 107 % intégrant une partie des reports du 1^{er} semestre.

INFOMA

40 % des formations ont été réalisées (formations PNF), 41 % ont été reportées et 19 % ont été annulées. L'INFOMA a mobilisé les ressources internes pour mettre en place des sessions en mode classe virtuelle, soit 23 % des actions réalisées au cours du 1^{er} semestre. L'objectif pour le second semestre est une réalisation à 100% des formations initialement programmées dont 30 % en e-formation.

ENSV

26 % des formations ont été réalisées, 42 % ont été reportées et 32 % ont été annulées. Pour le second semestre, la perspective de réalisation est de 135 % intégrant environ 2 % de formations en mode distanciel.

Actions portées par le niveau central (BFCD)

Tout au long de la période de confinement, le BFCD a assuré la communication à destination des agents et la visibilité de l'offre de formation disponible notamment sur le site Internet de la formation continue du MAA (www.formco.agriculture.gouv.fr).

Des liens vers des Mooc et des webinaires avec des contenus adaptés au contexte du confinement, notamment sur le télétravail et le management à distance (exemple : « le manager public à l'épreuve »), ont été proposés aux agents sur le site Intranet du MAA.

Formation « label égalité-diversité » :

Pendant la période du confinement, le BFCD s'est engagé dans la poursuite du plan de formation mis en place dans le cadre de la démarche de double labellisation « égalité-diversité ». En lien avec les prestataires du marché interministériel et l'INFOMA, ces formations ont été proposées en mode classe virtuelle au cours du 1^{er} semestre et jusqu'à la fin du mois de juillet 2020.

Pour l'administration centrale : l'offre initiale de formations était de 45 formations de janvier à juillet 2020 pour un public cible au SRH élargi à l'ensemble des directions de l'administration centrale (DAC). Une offre complémentaire de 23 formations a été proposée aux agents sur l'ensemble des thématiques et notamment : lutte contre les violences sexuelles et sexistes et laïcité.

- Au total, sur les 68 formations disponibles, 42 ont été réalisées et 26 reportées. Les formations prévues pour le second semestre seront proposées pour partie en mode classe virtuelle. Pour les formations en région : les remontées des DRFC sont en cours de consolidation. Les formations sont proposées en mode distanciel.

Un point complet sur la réalisation du plan de formation « label » sera présenté lors du comité technique section spécialisée formation continue du mois de novembre 2020.

Formation « agir face au COVID 19 »

Le BFCD, en lien avec les ISST, a mis en place la formation « agir face au COVID 19 ».

L'objectif de cette action vise au développement d'une culture de la sécurité à destination des personnels en administration centrale (AC), DRAAF/DAAF, DDI (notamment celles et ceux travaillant au sein des abattoirs) et établissements publics locaux d'enseignement technique et supérieur agricoles.

La formation propose des outils d'apprentissage destinés à permettre une meilleure appropriation des règles de prévention mises en place pour lutter contre la propagation du virus responsable du Covid 19 et d'engager des actions rapides et coordonnées en cas de suspicion de contamination sur le lieu de travail.

L'information aux agents par note de service (SG/SRH/SDDPRS -2020-340 du 9 juin 2020) a été complétée par des communications sectorielles notamment dans le périmètre de l'enseignement agricole et d'une mobilisation des délégués régionaux à la formation continue (DRFC) en D(R)AAF DAAF.

600 agents ont suivi la formation du 9 au 19 juin. Des chiffres consolidés seront présentés en séance.

1.2) Niveau régional + délégation à la formation continue en administration centrale

En région, les DRFC ont géré la situation de confinement en lien avec les réseaux des responsables locaux de formation (RLF) dans les EPL et dans le DDI et ont également mené un travail collaboratif avec les plate-formes régionales interministérielles de ressources humaines (PFRH) et les centres de valorisation de ressources humaines (CVRH) du ministère chargé de l'écologie. Dans leur grande majorité les formations concernaient des sujets transverses et, notamment, des formations relatives au management à distance, le télétravail, la gestion du temps... Les retours qualitatifs montrent un très fort taux de satisfaction de la part des stagiaires. 51 % des formations ont été organisées au cours du 1^{er} trimestre, 37 % ont été reportées au second semestre et 12 % ont été annulées.

2) Développement de la e-formation

Pendant la crise sanitaire l'activité de la formation continue a pu se maintenir du fait de la mise en place de formations à distance. Le mode « classe virtuelle » a été le plus souvent utilisé. L'ensemble des opérateurs de formation continue du MAA incluant les prestataires ont proposé des modules de formation en distanciel sur des plateformes numériques existantes et plus particulièrement pour les publics enseignants (Black Board /AgroSup-dijon, Acoustice /DGER..) ou en utilisant des outils de visio conférences tels Zoom ou Team. L'INFOMA a ouvert une formation "conception animation de la classe virtuelle" au mois de juin 2020 pour les acteurs de la formation continue du MAA (DRFC/RLF, formateurs internes..) qui a été très suivie et qui sera reconduite au second semestre 2020.

Par ailleurs, la direction générale de l'administration et de la fonction public (DGAFP) s'est engagée en 2019 dans la création de la plateforme de e-formation, Mentor, destinée notamment à la mutualisation des produits de e-formation des ministères. Sur la base de l'expérience acquise au cours de la période de confinement et de l'expérience utilisateur du mode distanciel, une nouvelle dynamique est engagée pour favoriser le développement de ce mode d'apprentissage dans une approche dite de formation hybride intégrant les formations en présentiel. Le calendrier qui prévoyait initialement une accessibilité de l'outil Mentor au printemps 2021 est désormais sur un objectif opérationnel en début d'année 2021. La DGAFP va également publier, au cours du mois d'octobre 2020, un document dit « cadre d'usages de la FOAD » à l'intention des ministères et qui précisera les modalités de mise en œuvre des formations en distanciel. Cette réflexion relative au développement de la e-formation sera menée au MAA dans une approche collaborative avec l'ensemble des acteurs concernés.